

# Petit b.a.-ba du recyclage

---

*La revalorisation des vieilles fripes ne ménage pas seulement les ressources ; grâce au tri sélectif, l'environnement en profite aussi.*

---

Les Suisses sont les champions du monde de la collecte, avec un taux de 91% pour le vieux papier, 96% pour le verre, 92% pour l'aluminium et 82% pour les bouteilles en PET. Il reste beaucoup à faire, cependant : la revalorisation ne s'élève qu'à 54% dans les ménages et l'industrie, comme l'indiquent les chiffres de 2014 de l'Office fédéral de l'environnement OFEV. Aujourd'hui encore, trop de matières recyclables finissent dans la poubelle. Il en va de même pour les déchets biodégradables, c'est-à-dire les restes organiques comme les épilures, les coquilles d'œufs, le

marc de café ou les restes de plats, mais aussi les feuilles et le gazon coupé. Il est donc judicieux de les déposer régulièrement dans les conteneurs verts (déchets compostables).

Que peut-on faire encore ? « Pour minimiser l'impact sur l'environnement, il faut agir davantage en amont de la chaîne de production et des schémas de consommation », écrit l'OFEV sur sa page d'accueil. Concrètement, cela signifie que l'on doit produire moins de déchets – et les éliminer correctement, le cas échéant.

**En Suisse, les déchets ménagers contiennent plus de 32% de substances biogènes qui pourraient être transformées en précieux biogaz ou en fertilisants organiques.**

## ■ Trier, éliminer

Pour que les déchets puissent être recyclés, ils doivent bien évidemment être triés de manière appropriée. S'agissant du vieux papier, du verre etc..., cela ne pose aucun problème. Mais qu'en est-il des déchets spéciaux comme les tubes fluorescents, les piles, les peintures ou les vernis ? La règle est la suivante : retournez ces produits où vous les avez achetés et le détaillant se charge de leur élimination. Les fabricants et commerçants sont tenus par la loi de reprendre les déchets spéciaux des consommateurs.

En cas de doute, la municipalité peut vous renseigner. Hier, comme aujourd'hui, cependant, il reste beaucoup à faire en matière de « littering » (déchets sauvages). Les ordures jetées sans égard sur la voie publique sont en effet « perdues ».

## ■ Diminuer et revaloriser

Lorsque vous allez faire vos achats, prenez une corbeille ou un sac avec vous ; optez si possible pour les recharges et évitez autant que vous le pouvez les emballages en plastique. Le sachet en plastique est superflu pour beaucoup de fruits et légumes, car la nature a déjà prévu un emballage de qualité en leur donnant une écorce. Il est aussi possible de renoncer aux bouteilles d'eau minérale en PET, car en Suisse, l'eau du robinet, strictement surveillée et soumise à de sévères contrôles, répond à des exigences de qualité élevée. Une bouteille en PET ne se décompose qu'après 450 ans et le plastique ne se dégrade jamais complètement.

Au lieu de vous débarrasser d'un appareil défectueux, faites-le réparer. Les appareils peu souvent utilisés, comme les tondeuses, par exemple, peuvent avantageusement être, soit prêtés, soit achetés en communauté avec vos voisins. Conseil : beaucoup d'autres produits peuvent également être revalorisés.

Le marc de café peut servir de fertilisant pour vos plantes en pot, car il leur apporte des nutriments importants. Il suffit d'en mélanger 1 à 2 cuillères à soupe dans votre terreau pour fleurs.

**En Suisse, les déchets ménagers contiennent plus de 32% de substances biogènes qui pourraient être transformées en précieux biogaz ou en fertilisants organiques.**